

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un concours photos international pour illustrer le patrimoine archéologique sur le territoire transfrontalier du projet TRAcEs Transmettre la Recherche Archéologique dans les Alpes du Sud

Du 15 mars au 19 mai 2019

Concours ouvert gratuitement aux amateurs

La première édition du **concours photo** "Regards sur les traces de notre passé dans la région transfrontalière" est organisé par **la commune de Cunéo et le Département des Alpes-de-Haute-Provence** en collaboration avec la **commune de Bene Vagienna**, dans le cadre du projet européen n. 1681 TRA [ce] S - Transmission de la recherche archéologique dans les Alpes du Sud, financée par le programme Interreg. V-A ALCOTRA France-Italie 2014 - 2020.

Le concours, dont la participation est gratuite, est destiné à **la promotion et à la valorisation du patrimoine** transfrontalier culturel, et particulièrement aux **sites archéologiques** du territoire concernés par le projet. Ils constituent les témoignages laissés par l'homme dans les millénaires et rappellent ses interrelations avec le territoire.

Le but est de créer chez les citoyens un nouveau regard sur le patrimoine culturel qui nous entoure à travers le langage photographique. Espace de créativité, d'imagination et de goût de tous les photographes amateurs, appelés à exprimer leur point de vue sur la thématique.

Noir et blanc ou couleur, images avec des personnes ou des photographies d'architecture: le choix du style n'est pas limité, mais le jury ne retiendra pas de photos composées exclusivement de paysages; Au centre de la prise de vue, il faudra donc faire apparaître le patrimoine culturel : c'est-à-dire à l'ensemble des atouts, qui, en raison d'une importance historique, culturelle et esthétique particulière, présentent un intérêt public et constituent la richesse d'un lieu et de sa population.

Le concours comporte deux volets : le premier réservé aux adultes et le second exclusivement réservé aux garçons et aux filles de moins de 18 ans; Tout le monde peut participer au concours avec une seule image.

Il est ouvert de 15 mars à mai 2019.

Toutes les images conformes aux exigences du règlement seront prises en compte et envoyées aux organisateurs avant le dimanche 19 mai 2019.

Le concours prévoit l'attribution de prix décernés par un jury composé de deux photographes professionnels, deux représentants des structures partenaires du projet, deux archéologues et un président.

Une exposition itinérante transfrontalière restituera les photographies sélectionnées.

40 photographies seront sélectionnées pour l'exposition: vingt pour chaque catégorie. Les auteurs des trois meilleurs tirages pour chaque catégorie gagneront les prix.

Avant d'être accueillie en France, l'exposition photographique sera inaugurée en Italie à Bene Vagienna le 29 juin 2019, à l'issue de la conférence internationale du projet TRA [ce] S: transmission de la recherche archéologique dans les Alpes du Sud.

Télécharger le règlement et le formulaire d'inscription sur www.mondepartement04.fr

Inscription par e-mail : traces.concours@gmail.com

Pour plus d'information, appelez le 04 92 30 06 85

Détails techniques

La transmission des photographies, accompagnée du formulaire d'inscription et des autorisations nécessaires, peut avoir lieu à tout moment du 1er mars au 19 mai 2019, à l'heure indiquée, au plus tard à 23 h 59, heure avancée de l'Europe centrale, de préférence par transfert en utilisant l'adresse de courriel: traces.concours@gmail.com.

La photo doit être nommée sous la forme d'un "nom de famille.jpg" et l'objet du message électronique doit contenir: "Concours de photo TRA [ce] S suivi du nom et du prénom de l'artiste et du participant".

Le message doit contenir toutes les données suivantes:

Date et lieu de la séance photo

Légende, titre explicatif ou légende comportant jusqu'à 400 caractères (espaces compris)

Nom et prénom du participant, ainsi que l'auteur de la photo

L'adresse postale et le numéro de téléphone (fixe et / ou mobile) du participant

Adresse email

Les mots: "le règlement du concours photo a été lu et toutes les conditions de participation sont acceptées"

Les données fournies ne seront utilisées qu'à des fins liées au concours photo et ne seront pas divulguées à des tiers extérieurs à l'organisation.

En savoir plus sur le projet

Le projet ALCOTRA TRA [ce] S - Transmettre les recherches archéologiques dans les Alpes du Sud – entend de répertorier les sites archéologiques les plus significatifs de la Préhistoire au Moyen Âge présents dans la région transfrontalière.

Il repose sur le partenariat transfrontalier suivant :

Les partenaires français sont le Conseil général des Alpes de Haute Provence, la commune de Digne-Les-Bains et la commune de Castellane,

Les partenaires italiens sont la municipalité de Bene Vagienna en qualité de chef de file, la municipalité de Cuneo, la municipalité de Chiusa di Pesio, l'Union des municipalités de Fossanais, l'organisme de gestion des aires protégées des Alpes maritimes, la commune de Costigliole Saluzzo, avec le concours spécialisé des surintendances archéologiques du Piémont et de l'Université de Turin

Il s'agit de valoriser, à travers une coopération perenne, un système fondé sur la relation temporelle et spatiale entre l'homme et le paysage, développée au cours de milliers d'années.

En particulier, le projet poursuit les objectifs de connaissance, de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique et culturel; en tant qu'élément décisif d'attractivité, de diversification et d'ajustement saisonnier de l'offre touristique locale pour générer des répercussions économiques sur le territoire conjoint.